

Monsieur Michel BARNIER
Premier Ministre

Le 27 septembre 2024,

Monsieur le Premier Ministre,

Dans quelques jours, vous prononcerez votre première déclaration de politique générale devant le Parlement et fixerez ainsi les grandes orientations de votre Gouvernement.

Le Collectif Handicaps porte l'espoir que la situation des 12 millions de personnes en situation de handicap et 9 millions d'aidants vivant en France n'y sera pas passée sous silence – comme c'est le cas trop souvent. La nomination tardive (après la gronde d'une grande partie de la société civile) d'une ministre déléguée chargée des Personnes en situation de handicap en est la preuve...

Cette nomination lève nos craintes quant à l'invisibilisation des enjeux propres aux personnes en situation de handicap – et ce, quelques semaines après l'engouement des Jeux Paralympiques. Néanmoins, la politique du handicap ne doit pas se limiter à cet affichage : une impulsion générale et des engagements fermes doivent être formulés lors de votre discours du 1^{er} octobre prochain.

En effet, depuis la Conférence Nationale du Handicap d'avril 2023, le satisfecit apparent des pouvoirs publics tranche avec les inquiétudes des associations représentatives des personnes en situation de handicap et de leurs familles et aidants.

Les annonces répétées sur les « 50 000 nouvelles solutions » ne répondent certainement pas aux difficultés rencontrées quotidiennement par les personnes handicapées du fait de **la pénurie de professionnels du soin et de l'accompagnement** (à domicile comme en établissement) et de **l'ineffectivité du droit à compensation du handicap** (barrière d'âge, non-réponse à certains besoins, etc.). Les aidants continuent de pallier les carences de l'Etat, au détriment de leur propre santé, sans être dûment reconnus et relayés.

Autre sujet sur lequel nous attendons des mesures fortes : **la lutte contre la précarité des personnes en situation de handicap**. La déconjugalisation de l'AAH n'a pas épuisé à elle seule le chantier de réformes nécessaires à l'indépendance financière des personnes handicapées. Il est urgent de revaloriser l'AAH au-dessus du seuil de pauvreté. Reste également en attente la réforme du cumul entre AAH et revenus d'activité, annoncée à chaque CNH mais jamais suivie d'effet.

S'agissant du **droit à l'éducation pour toutes et tous**, les constats de terrain et les discours portés par certains acteurs (inspections académiques, MDPH, syndicats, etc.) nous font craindre un énorme retour en arrière, alors que nous attendons beaucoup d'un acte II de l'école inclusive. Nous soutenons la volonté de responsabiliser l'Education Nationale dans son domaine de compétence, mais cela doit se faire dans un esprit de coopération avec les autres acteurs (associations, professionnels du médico-social, professionnels libéraux...), au service du projet de l'enfant et de sa famille. L'Education Nationale ne doit pas devenir juge et partie concernant la scolarisation des enfants en situation de handicap.

Enfin, **la santé mentale** – méconnue voire stigmatisée par le grand public, les professionnels et les pouvoirs publics – ne fait pas suffisamment l'objet d'actions de sensibilisation et de prévention. Nous saluons votre volonté d'en faire la « grande cause nationale » en 2025 et saurons être force de proposition sur le sujet.

Crise du logement, lutte contre les déserts médicaux, accès aux transports, accès à la vie culturelle, accès aux informations et démarches dématérialisées, accompagnement de la fin de vie, ... Nous ne pouvons pas évoquer dans ce courrier tous les sujets qui méritent d'être réfléchis à l'aune des spécificités et besoins des personnes handicapées. Mais, d'autant plus après les condamnations répétées de l'ONU et du Conseil de l'Europe, il y a urgence à agir.

Le Collectif Handicaps se tient prêt à travailler et mener des chantiers ambitieux avec vous et votre équipe gouvernementale, pour garantir – enfin – le respect des droits fondamentaux de nos concitoyens en situation de handicap et de leurs proches.

Disponible pour en échanger de vive voix, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération.



Arnaud de Broca
Président du Collectif Handicaps